

Prévention de la violence en milieu scolaire

"Les jeunes neuchâtelois en 2010", résultats d'une enquête menée auprès des élèves de 14-15 ans

Pour répondre aux nouveaux enjeux, notamment en termes de prévention de la violence, et pour mieux connaître la vie des jeunes neuchâteloises et neuchâtelois, un sondage a été réalisé en 2010 par l'Université de Genève auprès de quelque 2.000 élèves âgés de 14-15 ans, dans leur dernière année de scolarité obligatoire. Cette enquête, menée dans 13 collèges du canton, doit contribuer à mieux percevoir la réalité vécue par cette tranche de la population. Les informations retirées permettront de cibler davantage les actions de prévention et de suivre leur efficacité. Le rapport "Les jeunes neuchâtelois en 2010" est disponible en ligne sur www.rpn.ch/jeunes2010.

Les jeunes sont-ils aujourd'hui plus fréquemment victimes, aussi bien dans le cadre scolaire qu'ailleurs, d'incivilités voire d'actes violents? Pour fournir des éléments indispensables au travail de prévention de la violence, mais aussi pour mieux connaître la vie des jeunes neuchâtelois, un sondage a été mené en 2010 par l'Université de Genève auprès de l'ensemble des élèves scolarisés en dernière année de l'école obligatoire, soit quelque 2000 élèves répartis dans 13 collèges du canton. Ce travail de recherche a été réalisé par le Prof. Jean Dumas et le Dr Sonia Lucia, en étroite collaboration avec le Service cantonal neuchâtelois de l'enseignement obligatoire et son Bureau de l'informatique scolaire et la Police neuchâteloise. Son but est de permettre aux écoles, aux responsables de l'instruction publique, de la santé et de la sécurité de mieux cibler leurs tâches d'éducation et de prévention.

L'identité, les parents, la famille, les loisirs, la relation aux médias, aux nouvelles technologies et aux jeux vidéo, la perception de soi, l'école, la santé, le quartier, les comportements déviants et la victimisation sont autant de thématiques qui ont été abordées dans le cadre de cette étude. Les 1575 sondages pris en compte ont permis de récolter des dizaines de milliers de réponses qui ont été analysées et, pour certaines d'entre elles, comparées avec des études nationales. Le rapport "Les jeunes neuchâtelois en 2010" est disponible en ligne sur www.rpn.ch/jeunes2010. Des analyses thématiques seront conduites ces deux prochaines années et permettront d'obtenir des analyses plus approfondies.

Situation neuchâteloise

Selon les réponses fournies par les jeunes, les thématiques telles la consommation de substances psychoactives (hormis la consommation d'alcool fort) et le bullying (intimidation entre élèves) sont moins préoccupantes dans le canton de Neuchâtel en regard des moyennes suisses.

Aucune différence par rapport aux données nationales n'a été remarquée au niveau des lésions corporelles graves vécues.

Enfin, dans le canton de Neuchâtel, nous relevons des taux inférieurs pour les actes de brigandages et de racket.

En revanche, les analyses comparatives permettent de constater qu'exceptés quelques actes pour lesquels les taux sont supérieurs (vandalisme, vols à l'étalage, cambriolages, bagarres en groupe et lésions corporelles), les jeunes neuchâtelois montrent des taux comparables à la moyenne suisse.

Outil pour l'Ecole obligatoire et la police neuchâteloise

La Formation générale, domaine du Plan d'études romand, décline différents aspects d'éducation et de transmission de valeurs. Construite autour du "rapport à soi", du "rapport aux autres" et du "rapport au monde", la Formation générale doit soutenir la mission éducative de l'école.

Le Service de l'enseignement obligatoire continuera, en collaboration avec la police et le centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnels des établissements scolaires (CAPPES), à soutenir les établissements dans la réalisation de projets d'école et d'actions de prévention. Les actions de prévention en cours et futures seront, elles aussi, analysées et repensées en fonction de ces nouvelles connaissances.

Pour de plus amples renseignements:

Philippe Gnaegi, conseiller d'Etat, chef du DECS, tél. 032 889 69 00.

Jean Studer, conseiller d'Etat, chef du DJSF, tél. 032 889 64 00.

www.rpn.ch

www.ne.ch/police

Neuchâtel, le 8 septembre 2011